

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 12035**

Intitulé

MASTER : MASTER Domaine Droit, Économie, Gestion, mention Droit des affaires, spécialité Droit du multimédia et des systèmes d'information

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Strasbourg	Recteur Chancelier des universités , Président de l'Université de Strasbourg

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le diplômé bâtit et rédige une argumentation juridique au soutien d'une mission de conseil, sait trancher un problème juridique et présenter son argumentation, et est à même de retenir une véritable stratégie dans les intérêts qu'il soutient. Il analyse les textes, sait en exploiter les ressources et le cas échéant, en dégager les lacunes.

Le diplômé maîtrise la méthodologie de la recherche, de l'exposé juridique, l'expression écrite et orale, l'analyse des textes juridiques.

Il a acquis des compétences générales dans le domaine du droit du multimédia et des systèmes d'information, notamment :

- Propriété intellectuelle appliquée à l'internet
- Commerce électronique
- Responsabilité des prestataires techniques
- Droit international privé (compétence des tribunaux, loi applicable)

Il maîtrise les aspects spécifiques au monde de l'entreprise (ex : gestion de projets, cryptologie, rédaction de contrats...)

Le diplômé a acquis les compétences suivantes :

- savoir prévenir ou de résoudre toute situation litigieuse née sur internet
- être capable de bâtir des raisonnements juridiques transversaux, faisant appel à différentes matières connexes et obligeant à passer du droit commun aux droits spéciaux
- présenter de façon efficace, convaincante et rigoureuse un raisonnement juridique, à l'écrit comme à l'oral
- savoir mettre à jour ses connaissances dans un domaine aussi mouvant que le droit de l'internet
- s'exprimer en anglais
- concevoir et administrer un site web
- être apte à travailler en équipe
- savoir travailler en respectant un délai imposé

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprises et groupes multinationaux, cabinets d'avocats spécialisés en droit des affaires, établissements financiers, entreprises du secteur des TIC, conseil juridique, propriété intellectuelle, nouvelles technologies, informatique, communication.

- Juriste d'entreprise en droit de l'internet ou droit de la propriété intellectuelle
- Directeur juridique
- Conseil en propriété industrielle
- Editeur/exploitant de site ou plateforme web et en particulier d'e-commerce
- Divers concours de la fonction publique, nationale ou de l'Union européenne

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1903 : Défense et conseil juridique

K1901 : Aide et médiation judiciaire

E1105 : Coordination d'édition

E1104 : Conception de contenus multimédias

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le master est préparé sur deux ans et est validé par 120 ECTS. La première année de master est orientée vers le droit des affaires, sans spécialisation sur le contentieux lié à l'environnement numérique. Le diplômé s'oriente ensuite vers l'étude de matières propres au contentieux de l'internet.

Le diplômé a étudié le droit civil, commercial, international privé, fiscal de l'entreprise et pénal. Il a également des connaissances juridiques approfondies en commerce électronique, propriété intellectuelle et intranet, systèmes d'information et TIC, données personnelles, etc.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Jury de diplôme
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Jury de diplôme
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Possible pour partie du diplôme par VES ou VAPP.
Par expérience dispositif VAE	X		Jury de VAE

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :**

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 31 août 2009 relatif aux habilitations de l'Université de Strasbourg à délivrer les diplômes nationaux.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2013-756 du 19 août 2013 articles R613-33 à R613-37

Journal Officiel de la République Française n°0192 du 20 août 2013

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

Site de l'Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants (ORESIPÉ)

<http://www.unistra.fr/index.php?id=16932>

Autres sources d'information :

<http://www.unistra.fr/>

Lieu(x) de certification :

Université de Strasbourg : Alsace Lorraine Champagne-Ardennes - Bas-Rhin (67) [Strasbourg]

Université de Strasbourg

4 rue Blaise Pascal

CS 90032

67081 Strasbourg cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Strasbourg

Historique de la certification :